



Angers le 9 janvier 2018

Service des Examens
Bureau N° 225
Tel : 02-44-68-81-00

PROCURATION

Je, soussigné(e), M.....

Né(e) le : à

Adresse permanente :

.....
.....

Autorise M.

A retirer mon diplôme de :

..... obtenu à la session

..... obtenu à la session

Pour valoir ce que de droit.

Fait à le

Signature du mandant :

PIECES à PRESENTER OBLIGATOIREMENT *

- Photocopie de la carte d'étudiant(e) ou d'identité du titulaire du ou des diplôme(s).
- Pièce d'identité du mandataire.

***Sans ces pièces, le diplôme ne pourra pas être délivré**